

Oyat : nomination de deux Counsels en Digital et en Droit Public

PARIS (14 Novembre 2022) - Oyat a le plaisir d'annoncer la nomination de Laura Dufresne en qualité de Counsel au sein de l'équipe Digital et innovation et d'Emilie de Boussiers en tant que Counsel au sein de l'équipe Droit Public.

Titulaire d'un MBA-Master II Droit des affaires et management (Paris II, 2011) et d'un LL.M. en propriété intellectuelle (King's College London, 2013), **Laura Dufresne** a exercé trois ans chez Courtois Lebel avant de rejoindre en 2017 l'équipe de Marie-Hélène Tonnellier au sein du cabinet Latournerie Wolfrom Avocats qu'elle accompagnera, par la suite, chez Oyat Avocats à son lancement en janvier 2022.

Avocat depuis 2014, Laura Dufresne travaille pour le compte d'une clientèle très diversifiée composée de start-ups, TPE-PME, groupes nationaux et internationaux exerçant dans les secteurs de l'informatique, du sport, de la mode, des nouvelles technologies en passant par la distribution ou encore l'industrie.

Laura intervient sur des dossiers et opérations touchant le droit des données personnelles, de l'informatique, de l'intelligence artificielle et de la propriété intellectuelle liée à l'ère du digital (notamment en relation avec l'essor des blockchains et des NFT).

Elle a, notamment, récemment accompagné Hachette dans ses négociations avec des éditeurs et intégrateurs dans le cadre de la refonte de son système d'information et assiste régulièrement l'éditeur français Neocase dans la rédaction et la négociation de contrats de services en mode SaaS.

Laura a également développé une solide expérience en matière de mise en conformité d'opérateurs privés et publics à la réglementation relative aux données personnelles. Elle a ainsi assisté dernièrement la société Njuko, spécialisée dans l'accompagnement d'organismes sportifs ou encore Axi-pack, leader européen en plasturgie.

Emilie de Boussiers, quant à elle, est avocate depuis 2012 et inscrite au barreau de Lyon depuis 2018. Diplômée d'un Master 2 en Administration et gestion publique ainsi que d'un Master 2 en Gestion des collectivités territoriales de l'Université Paris II Assas, elle a débuté sa carrière à Paris comme collaboratrice chez Wilkie Farr & Gallagher, avant de rejoindre Lyon et d'intégrer le cabinet Delsol, puis Latournerie Wolfrom Avocats en mai 2020.

Désormais avocate chez Oyat depuis la création de ce dernier en janvier 2022, Emilie intervient pour une clientèle aussi bien publique que privée, dans tous les domaines du droit public des affaires, en conseil et en contentieux. Au fur et à mesure de sa pratique, elle a développé un savoir-faire particulier en droit de la commande publique (contrats globaux, montages complexes), notamment dans le secteur des transports (ferroviaire, aérien, portuaire) et de l'immobilier public (opération de valorisation).

Le cabinet compte désormais avec une équipe pluridisciplinaire et expérimentée d'une vingtaine d'avocats. Ces professionnels rompus au travail d'équipe en mode projet, exercent leur métier pour, mais également et surtout aux côtés de leurs clients. Concevant leur rôle comme celui d'un partenaire et conseil en stratégie, ils sont capables, de par leur expérience, d'intervenir tant dans l'anticipation des problématiques de leurs clients que pour les aider à définir la meilleure stratégie sur des sujets innovants ou défensifs nécessitant écoute, compréhension, ténacité, rigueur et combativité.

Oyat est un cabinet d'avocats à l'esprit pionnier, un vivier de talents rassemblant des professionnels reconnus pour leur excellence en M&A, Private Equity, droit public des affaires, droit de l'environnement, droit de l'énergie, digital et innovation, droit commercial, droit immobilier et contentieux.

Chacun y travaille avec agilité, en France comme à l'international, en s'appuyant sur un réseau étendu



d'experts situés principalement en Europe, en Asie et aux États-Unis pour offrir à chaque client l'accompagnement stratégique et opérationnel exigé.

A l'image de l'oyat, cette « plante-liant » agile et robuste qui assure la cohésion, l'unité et la pérennité de la dune face aux éléments, cette intelligence collective est une vraie force. Associée à un esprit entrepreneurial, elle permet au cabinet de se projeter dans les défis de demain avec une vision d'avocats engagés, constamment à l'écoute des changements économiques, sociétaux et technologiques.